



Donnons vie au progrès

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023

PUBLICATION

PARIS

06/04/2023

DÉCLARATION DU NOMBRE D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE

(conformément à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce)

Date	Nombre total d'actions composant le capital	Nombre total de droits de vote	
		Théoriques ⁽²⁾	Exerçables ⁽³⁾
10 mars 2023 ⁽¹⁾	374 486 777	494 246 256	491 941 732

(1) À la date de l'avis de réunion de l'assemblée générale du 27 avril 2023, publié au BALO du 10 mars 2023.

(2) Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, le nombre total de droits de vote théoriques est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(3) Le nombre total de droits de vote exerçables en assemblée générale est calculé hors actions privées de droit de vote.